

Le JACUT



Pour le bonheur des enfants, arrivée surprise du Père Noël à la cantine de l'école le vendredi 16 décembre !



6

RETOUR
EN IMAGES

16

NOUVELLE ÉQUIPE
À L'ÉCOLE

20

FÊTE DU
PATRIMOINE DU
FUTUR PNR

Mairie

3 Place du Châtelet
22750 SAINT-JACUT-DE-LA-MER
Tél. 02 96 27 71 15
mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr
www.mairie-saintjacutdelamer.com
Horaires d'ouverture
Lundi : 9h – 12h et 14h – 17h
Mardi : 9h – 12h et 14h – 17h
Mercredi : 9h – 12h
(fermé au public l'après-midi)
Jeudi : 9h – 12h et 14h – 17h
Vendredi : 9h – 12h
permanence téléphonique de 14h à 17h

Permanences

Uniquement sur rendez-vous

Mr Le Maire

Jean-Luc PITHOIS

Première Adjointe

Nathalie Boutier Plesse

Direction de la publication

Jean-Luc Pithois, maire

Responsable de la publication

Nathalie Boutier Plesse, adjointe

Coordination

Lydie Allain, secrétaire

Crédit photos

Les associations, la municipalité,
les professeurs de l'école, les commerçants
et artisans, Jean Josselin.

Tirage

800 exemplaires

Conception, mise en page :

Alain Junguené

Impression

Media Graphic – 35 Rennes

Disponible également sur :
mairie-saintjacutdelamer.com

- 04 Expression des élus / Repas des aînés
- 05 En mémoire de...
- 06 Retour en images
- 08 Aménagements et travaux
- 12 Urbanisme et foncier
- 14 Affaires Maritimes
- 15 Camping Municipal
- 16 École élémentaire
- 18 Environnement
- 24 Art, culture et patrimoine
- 28 Sport et loisirs
- 31 Aide et accompagnement
- 32 Service publique
- 35 Cérémonies
- 36 Au quotidien

Le repas des aînés le 04 décembre 2022



MOT DU MAIRE



Jean-Luc Pithois,
maire

Après une crise sanitaire inédite qui a bouleversé nos vies, l'année 2022 aura été marquée par le conflit armé aux confins de l'Europe, les tensions au plan international et leurs conséquences sur notre vie quotidienne : flambée du prix de l'énergie, reprise d'une inflation généralisée, pénurie de certains produits alimentaires et de première nécessité, hausse significative des taux d'intérêt... impactant de manière significative le pouvoir d'achat et fragilisant nos sociétés dans la maîtrise des grands équilibres économiques que nous connaissons depuis de nombreuses années. Tous ces changements impactent aussi notre collectivité et nous incitent à la vigilance.

Dès la rentrée nous avons entamé une réflexion sur les économies à mettre en place.

Une étude thermique est en cours afin d'envisager les travaux nécessaires sur nos différents bâtiments pour réduire nos factures (mairie, école, garderie, salle de motricité, bâtiment de la poste et salle polyvalente).

La leçon première est que la municipalité n'a pas attendu pour faire preuve de sobriété : réduction de l'éclairage nocturne, réduction du chauffage des bâtiments, installation de guirlandes avec leds pour les fêtes de fin d'année et diminution de leur nombre.

Ces questions sont au cœur de nos préoccupations depuis longtemps.

Après les tumultes de la fin d'année, le conseil municipal a **décidé de créer une agence postale communale**. Nous avons fait le choix du relais postal chez un commerçant, ce choix offrait les mêmes services et confortait notre commerce avec une amplitude d'ouverture plus large. La mobilisation d'un petit groupe de personnes opposantes a mis à mal ce choix !

2023 sera l'occasion du démarrage de projets importants : **la rénovation du boulevard du Rougeret, le lancement des logements sociaux, l'installation des nouvelles toilettes publiques...**

Permettez-moi de vous souhaiter mes meilleurs vœux de santé et de paix pour cette nouvelle année.

Bien sincèrement.



EXPRESSION DES ÉLUS

La guerre russo / ukrainienne et la crise énergétique et économique qui en découle, aggravées par la forte inflation déjà présente plusieurs mois auparavant, impactent fortement nos budgets personnels : alimentation, carburant, électricité et gaz.

Les finances de notre commune vont également subir cette envolée des prix : nous devons en tenir compte dans l'élaboration du budget prévisionnel 2023 et dans le choix des dépenses engagées.

Nous regrettons par exemple la décision votée lors du conseil municipal du 20 Octobre de déplacer le monument aux morts, cette dépense n'était pas essentielle et aurait pu être plus judicieusement utilisée. Depuis déjà longtemps, Saint Jacut subissait les décisions unilatérales de la Banque Postale. Aujourd'hui, après un chantage au maintien du distributeur de billets, le conseil municipal, après de longues discussions, a voté en faveur d'une POSTE RELAIS chez un commerçant. Quel mépris de la Banque Postale envers sa clientèle qui devra se déplacer sur Ploubalay ou Plancoët, et plus tard sans doute sur Dinan ou Lamballe.

Nous n'avons pas validé ce choix car il ne concerne que le courrier et n'est pas pérenne. De plus, le maintien du distributeur de billets dont la gestion est transférée à la BRINKS, est sans engagement de durée.

En effet, la tendance générale est à la suppression des distributeurs (DAB) et à la restriction des retraits et des paiements en espèces. Par ailleurs, l'avancement annoncé de l'aire numérique aura pour conséquence de faire disparaître à plus ou moins brève échéance la monnaie papier (billets de banque). Cette échéance pourrait se rapprocher avec les difficultés actuelles de l'euro qui pourraient conduire à accélérer ce processus de l'euro numérique qui aurait pour avantage un contrôle facilité des paniques bancaires (« BankRun » avec retraits massifs de l'épargne).

Pour revenir à Saint Jacut, vous êtes nombreux à attendre la réfection du boulevard du Rougeret qui est aujourd'hui dans un état déplorable.

En ces jours de début Novembre nous avons recueilli les avis des riverains en présence de Bertrand PAULET maître d'ouvrage. Le projet est en cours de travail et à ce stade aucune décision n'a été prise. Nous vous souhaitons d'heureuses fêtes de fin d'année.

Roselyne GOUPY et Auriane JARDIN

REPAS DES AÎNÉS



Dimanche 4 décembre, le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité a permis de réunir 90 convives de 70 ans et plus à la salle polyvalente.

C'était un moment fort et convivial comme à son habitude grâce à notre animatrice « Ann Laora » et à notre traiteur de la Boutique d'Armor !
« On discute, on s'amuse, on chante, on danse, on mange et ça fait du bien ! »

Toujours à l'honneur, Marie Gautier-Fains de 91 ans, et notre doyen Robert Goumot âgé de 104 ans.

Merci au Comité des Fêtes pour le pétillant et les ballotins de truffes. Sont également remerciés les membres du CCAS pour leur aide à préparation de cette journée et des colis qu'ils ont remis aux absents de plus de 80 ans qui le souhaitaient lors d'une permanence en mairie.

Monument aux morts

Depuis la loi du 14 novembre 1881, les cimetières ne sont plus gérés par l'Église mais par l'État. Ces lieux deviennent laïcs. Cela signifie qu'il ne doit y avoir aucune mise en avant d'une religion en particulier. Aujourd'hui, **les maires de chaque ville gèrent leurs cimetières.**

La Commune va se retrouver, dans les prochaines années, confrontée à un manque de place dans ses cimetières. Il reste à ce jour 55 places disponibles. La création d'un nouveau cimetière ou un agrandissement n'est pas envisageable faute de foncier sur la commune. Nous devons donc réaménager nos cimetières existants pour libérer des espaces et permettre des nouvelles inhumations.

La Commune veut respecter ses obligations et permettre à ses concitoyens de disposer de places libres. Pour ce faire, elle entreprend différentes actions qui sont les suivantes :

- Tout d'abord, **une clôture vient d'être installée** à la place de la haie séparant le nouveau cimetière et le parking de l'Abbaye. Cela permettra de rajouter une rangée de 19 concessions. Nous comptons poursuivre cette installation le long du cimetière côté ouest, sachant de plus que l'installation d'une clôture autour des cimetières est une obligation.
- Ensuite, une **procédure de reprise de concessions lorsqu'elles sont arrivées à échéance et qu'elles ne font pas l'objet d'un renouvellement depuis 2 ans est en cours** dans les deux cimetières. Une quinzaine de concessions sont concernées. Les familles ont été informées par courrier à deux reprises. Un affichage sous forme de panneaux devant les concessions a été disposé à partir des vacances de la Toussaint, période où les familles viennent le plus souvent se recueillir sur les tombes de leurs proches.

Une procédure complexe va être lancée en 2023 sur la **reprise de concessions en état d'abandon**, en particulier dans l'ancien cimetière.

En parallèle, les entreprises nous ont interpellées sur la difficulté de leur tâche dans l'ancien cimetière à cause de l'emplacement du monument aux morts qui empêche les engins funéraires d'accéder au cimetière. Le travail doit alors se faire à la main, ce qui contraint à un travail manuel pénible, d'une part, et un surcoût d'autre part :



- Un surcoût de 600€ pour la commune lors du relevage des tombes
- Mais aussi le même montant de 600€ pour les familles lors de la mise en place du caveau. Une estimation d'un quart des tombes serait en état d'abandon sur les 434 tombes.

C'est pourquoi nous proposons de déplacer le monument aux morts côté ouest vers l'entrée de l'Abbaye de 3 à 5 mètres pour permettre aux engins de s'introduire dans le cimetière.

Séance du Conseil Municipal du 20/10/2022 - Délibération n°2022 – 58 : 10 voix POUR, 2 voix CONTRE (Mme Goupy et Mme Jardin)

Le coût prévisionnel de l'opération est de 13 000€ TTC auquel un travail de ferronnerie au niveau du portail sera rajouté.

Il suffira de 22 tombes relevées pour que la commune amortisse les travaux engagés pour le déplacement du monument aux morts.

Nous avons souhaité rencontrer les associations d'anciens combattants pour leur exposer la situation et connaître leur ressenti sur ce déplacement. Ils n'ont pas vu d'objections.

Retrospective estivale



24 juin : Fête de la musique

Lancement de la saison estivale avec la fête de la musique place Landouar. La pluie qui s'était invitée n'a pas empêché les nombreux spectateurs de participer à cette belle soirée festive et musicale ! Les quatre groupes invités par la municipalité, « Près de l'Estran », « Traez », « les Kidwellers » et « la Fanfare de Saint-Jacut », suivis d'une scène ouverte très prisée, ont assuré le spectacle avec talent !

3 juillet : Forum des associations

18 associations étaient présentes sur la Banche pour représenter les associations de Saint-Jacut de la mer. La municipalité a souhaité offrir aux associations locales un moment de rencontre avec les jaguins pour permettre de créer une dynamique associative commune et de recruter de nouveaux adhérents. Cette matinée sur la Banche a été rythmée d'animations avec le Club Nautique, la Pétanque, l'atelier réparation vélo de Répar'toi même, les dégustations de produits bio avec l'Amap, la stand maquillage, la Fanfare et le stand buvette avec l'APEAEP. Une matinée suivie d'un pique-nique convivial ! Nous remercions encore l'Association des Mobil-homes pour le prêt de leurs barnums.



14 juillet : Fête Nationale

Près de 200 enfants sont venus chercher un lampion à la Mairie pour participer à la déambulation très colorée dans le bourg qui était animée par la Chorale des Kidwellers. Le défilé des enfants a été accueilli à la Manchette aux couleurs de la Fanfare de Saint Jacut.

Le bus d'Angie égayait la place avec sa buvette et galettes saucisses, associées à une excellente note sucrée du Grain de Café avec ses glaces et desserts. A la nuit tombée la plage était parsemée de lampions en attendant le feu d'artifice qui a été accompagné d'une bande sonore « Epic Victory » pour symboliser la Fête Nationale.

Le spectacle couronné par un lever de lune exceptionnel a permis de donner au parking de la Manchette un air de fête avec une ambiance très conviviale et familiale avec le bal qui a duré jusqu'à 2h.

17 juillet : Concert VL Summer Tour

Ce festival qui anime les plus belles plages du littoral depuis 7 ans a fait étape au camping de la Machette pour un concert en plein air avec la présence de DJ spécialisés dans la musique « électro deep » en partenariat avec Radio FG et Heyme. Des cadeaux ont été offerts aux participants et la soirée a été retransmise en direct sur les réseaux sociaux.

Le concert a été précédé d'une émission radio qui a permis de mettre en avant les atouts de notre presqu'île et de rencontrer des personnalités locales, des artisans et commerçants de Saint-Jacut venus parler de leur activité et de leur passion.





23 juillet & 20 août : Tournois de Volley

Organisation d'un tournoi de Volley gratuit et ouvert à toutes et à tous sur la plage du Rougeret avec 4 terrains et une remise de lots offerts par les commerçants et entreprises de Saint-Jacut. 60 participants en juillet et 40 en août. Des joueurs de tous les âges et de tous les niveaux qui se sont retrouvés pour passer un après-midi convivial, familial et sportif. « *Cet été, c'était un test pour voir si cette activité pourrait intéresser les vacanciers* », explique Laelys Carré, organisatrice en collaboration avec la municipalité.

28-29-30 juillet : Festival de la poésie

5^e édition de « La Houle des mots » organisée par Presqu'île en poésie, intitulée « Archipel éphémère : osmose de trois pensées » avec près de 25 rendez-vous sur 3 jours.



Un festival sur plusieurs sites : Abbaye, Art récréation et site des Haas. Un moment de rencontres entre conférences, lectures, concerts et expositions avec comme principal objectif de démystifier ce genre littéraire.

8 août : Descente aux flambeaux

Environ 600 vacanciers et locaux sont venus sur l'esplanade de



la pointe du Chevet pour assister à la traditionnelle fête bretonne organisée par le Comité des fêtes. Au menu galettes saucisses et buvette avec une animation du groupe folklorique du Val d'Arguenon jusqu'à la tombée de la nuit pour terminer avec la descente

aux flambeaux ponctuée par une halte musicale assurée par Monsieur Guichard à Petite Roche.

13 août : Fête du village

La foule était au rendez-vous de la fête du village de Saint-Jacut organisée par le Comité des fêtes plage de La Manchette. Malgré l'annulation de l'incontournable feu d'artifice et du feu de joie pour cause de sécheresse, de nombreux vacanciers et locaux sont venus profiter du bal et déguster moules frites, galettes saucisses et crêpes.



27 août : Festival « juste avant la nuit »

95 personnes ont assisté à cette deuxième édition de ce festival dans la cour de l'école transformée pour l'occasion en véritable cabaret à ciel ouvert. « En fin d'après-midi, en début de soirée et juste avant la nuit » : c'est le principe de ce rendez-vous culturel gratuit, proposé par la « Compagnie Rosa, Marguerite et les autres » et soutenu par le Département, Dinan Agglomération et la municipalité. Une soirée ponctuée par une série d'impromptus artistiques avec des comédiens, des danseurs, des musiciens, et des conteurs des Côtes-d'Armor.



AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

Point sur les travaux effectués

Des opérations de sécurisation et de mobilité

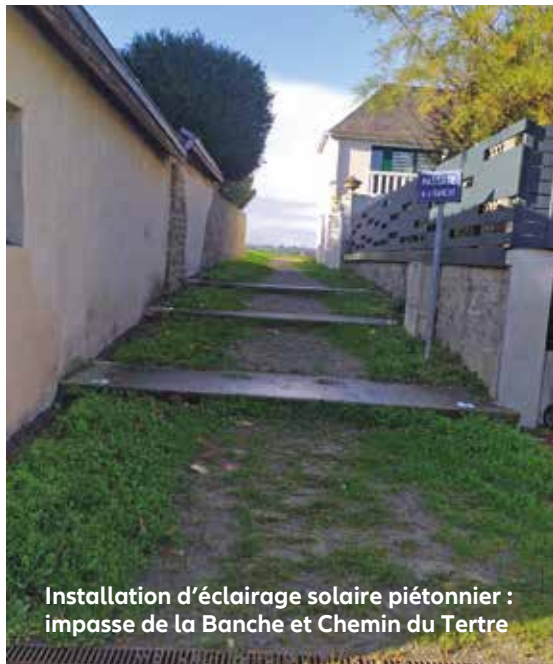


Avant



Après

Installation de mains courantes : accès à la salle du conseil, Chemin du Tertre



Installation d'éclairage solaire piétonnier : impasse de la Banche et Chemin du Tertre



Installation de pots de fleurs pour ralentir la circulation : rue du Chatelet, rue du Vieux Château



Sécurisation de la circulation devant l'école : installation de pots de fleurs pour le passage piéton et de plots devant l'ancienne caserne pour éviter le stationnement et les manœuvres dangereuses pour les enfants lors de la sortie d'école



Accès PMR pour la Maison du Pêcheur

Des installations pour le confort de toutes et tous



Mise en place d'une clôture occultante pour rajouter une rangée de concessions

Des aménagements au cimetière



AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

Point sur les travaux à venir

Traitement des déchets :



Aménagements :



Réfection du sol et des eaux pluviales passage du Tertre et installation d'un coffret électrique pour le marché face à la boulangerie



Mise en place d'une zone de protection pour favoriser la re-végétalisation du site du chef de l'île



Mise en place de protections pour préserver et revégétaliser la dune de Vauvert



Arrêt de bus scolaire rond-point du Ruet sur le modèle de Rue de Dinan

Boulevard du rougeret



La municipalité a organisé le jeudi 15 septembre une balade urbaine destinée aux riverains du boulevard du Rougeret dans le cadre du projet de son réaménagement. Balade qui avait été précédée en matinée par une rencontre individuelle avec chaque professionnel du boulevard afin d'adapter au mieux le projet à leurs contraintes.

Recueillir le ressenti de ceux qui habitent le boulevard était pour nous une priorité.

Le rendez-vous était fixé sur le parking enherbé attenant au cabinet médical : plus d'une quarantaine de riverains nous ont rejoints et accompagnés pour cette déambulation.

L'objectif de cette rencontre était d'écouter les riverains afin de connaître leurs doléances, pour le futur aménagement du boulevard. Chacun a pu s'exprimer sur ses principales remarques qui ont concerné la réduction de la vitesse des voitures, le maintien des places de stationnement, la sécurité des piétons et des vélos, l'aménagement d'abris bus, l'entretien des haies privées, etc...

Toilettes publiques

Compte tenu des problèmes de vétusté constatés sur les toilettes publiques situées sur la place de la douane et le parking des Haas, une nécessité s'impose de les remplacer par des toilettes automatiques accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Le coût global prévisionnel est estimé à 80 000 €HT.

Une consultation publique a été lancée en novembre.

Par ailleurs, les emplacements des futures toilettes étant situés en zone naturelle liée aux espaces remarquables et dans la bande des 100 mètres, une enquête publique sera donc lancée par la suite.

Séance du Conseil Municipal du 20/01/2021 - Délibération n°2021 – 59 / Accepté à l'unanimité

*L'occasion également de voir
« un peu plus loin que son bout de trottoir »
pour considérer le projet dans sa globalité*

Une rencontre très riche qui a permis de passer une après-midi conviviale avec des riverains contents de la démarche.

Étaient présents pour la partie encadrement :

L'agence Bertrand Paulet : architecte paysagiste du projet / maître d'œuvre

Servicad qui est en binôme avec l'agence Bertrand Paulet pour l'ingénierie et la topographie du projet

L'ADAC 22 qui nous conseille et nous accompagne dans ce projet

Huit élus de la Mairie, la secrétaire générale et la policière Municipale pour assurer la sécurité de la balade

Le public sera informé en fonction de l'état d'avancement du projet.

Deux tranches sont prévues pour les travaux.

La première, de la maison SNCF à l'église, ne débutera pas avant septembre-octobre 2023.



URBANISME

Permis de construire (accordés ou en cours d'instruction)

N°02230222C0009,
N°02230222C0010, 11 domaine de la Presqu'île, carport, ravalement, création et remplacement d'ouvertures
N°02230222C0011, 1 rue de Dinan, sas d'entrée et modifications d'ouvertures
N°02230222C0012, 9 boulevard du Rougeret, construction de 3 maisons individuelles
N°02230222C0013, 3/5 boulevard du Chevet, surélévation et extension d'une maison
N°02230222C0014, 38 route du Guildo, construction d'une maison individuelle
N°02230222C0015, 38 route du Guildo, construction d'une maison individuelle
N°02230222C0016, 25 boulevard de la Banche, extension de la maison
N°02230222C0017, 1 rue de la Houle Causseul, véranda, préau, pergola
N°02230222C0018, 16 chemin Saint Christophe, extension, création et rénovation ouvertures
N°02230222C0019, 15 rue de Biord, création d'un volume de liaison
N°02230222C0020, 86 boulevard du Rougeret, agrandissement d'une maison
N°02230222C0021, 1 Vieille Route, construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables (accordées ou en cours d'instruction)

N°02230222C0043, 2 bis rue des Haas, pose d'un portail
N°02230222C0044, 3/5 rue de la Noé, abattage cyprès
N°02230222C0045, 9 rue des Bas Champs, clôture en bois
N°02230222C0046, 69 Grande Rue, parement pierre en façade
N°02230222C0047, 66 route du Guildo, panneaux photovoltaïques
N°02230222C0048, 23 rue du Châtelet, pose d'une clôture
N°02230222C0049, 15 rue de la Poste, pose de 3 fenêtres de toit
N°02230222C0050, 3 impasse des Illiaux, création et modification d'ouvertures
N°02230222C0051, 11 la Ville es Chouins, installation d'une roulotte
N°02230222C0052, 15 bis rue des Ecluses, modification d'ouvertures, du préau et fenêtre de toit
N°02230222C0053, 38 route du Guildo, division en vue de construire
N°02230222C0054, 80 boulevard du Rougeret, division en vue de construire
N°02230222C0055, 4 Chemin de la Pointe des Tertres, pose d'un portillon
N°02230222C0056, 28 rue du Châtelet, remplacement d'une clôture
N°02230222C0057, 66 route du Guildo, panneaux photovoltaïques
N°02230222C0058, 16 rue de la Noé, pose d'une fenêtre de toit
N°02230222C0059, 31 rue des Fresches, abattage d'un arbre
N°02230222C0060, 2 Le Tertre Josse, extension de la maison
N°02230222C0062, 30 bd du Rougeret, remplacement des menuiseries
N°02230222C0064, rue du Tertre, extension et rénovation de la maison
N°02230222C0065, 11 boulevard du Chevet, modifications des façades et terrasse
N°02230222C0066, 11 rue du Moulin, clôture
N°02230222C0067, 5 rue de la Poste, clôture
N°02230222C0068, la Ville Neuve, clôture
N°02230222C0069, 25 B route du Guildo, abattage arbre en bord de voie
N°02230222C0070, 6 domaine de la Presqu'île, remplacement portail
N°02230222C0071, 4 la Ville es Maçons, clôture
N°02230222C0072, 57 A route du Guildo, abri vélos
N°02230222C0073, 2 rue de la Noé, remplacement portail
N°02230222C0075, 2 chemin du Petit Tram, clôture
N°02230222C0076, 132 Grande Rue, clôture et portail
N°02230222C0077, 104 boulevard du Rougeret, division en vue de construire
N°02230222C0078, 22 boulevard des Dunes, déplacement du muret de clôture
N°02230222C0079, 63 route du Guildo, modification de façades
N°02230222C0080, 14 rue de la Noé, menuiseries, garde-corps, création ouvertures, ravalement, bardage
N°02230222C0081, 33 rue de la Gare, remplacement clôture
N°02230222C0082, 29 rue de la Gare, carport
N°02230222C0083, 22 boulevard des Dunes, extension avec balcon et fenêtre de toit
N°02230222C0084, 6 boulevard des Dunes, panneaux photovoltaïques
N°02230222C0085, 57 D route du Guildo, abri de jardin
N°02230222C0086, 7 rue de la Houle Causseul, clôture
N°02230222C0087, 8 rue de la Noé, rénovation façade, remplacement fenêtres, surélévation muret, ajouts d'ouvertures
N°02230222C0088, 109 boulevard du Rougeret, bardage de la maison et pergola
N°02230222C0089, 14 rue de la Poste, clôture
N°02230222C0090, 74 boulevard du Rougeret, portail et clôture
N°02230222C0091, 7 boulevard de la Banche, extension et travaux divers sur l'existant
N°02230222C0092, 3 boulevard du Rougeret, isolation extérieure, nouvelles menuiseries

RAPPEL : suivant la délibération CA-2020-098 du 15 octobre 2020 prise par le Conseil Communautaire, l'édification d'une clôture, qu'elle soit en bordure de voie ou en limite séparative, est soumise à déclaration préalable (à l'exception des clôtures agricoles et forestières).

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) des Côtes d'Armor tient une permanence dans les locaux de Dinan Agglomération pour le conseil aux particuliers.

Mme Valérie VIDELO se tient à votre disposition sur rendez-vous le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Tél. 02 96 87 21 44 – 8 bd Simone Veil à Dinan.

Permis de construire modificatifs (accordés ou en cours d'instruction)

N°02230222C0003 M01, 20 boulevard du Vieux Château, mise en conformité du plan de masse
N°02230212C0027 M01, 24 boulevard des Dunes, pose d'un hublot

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT

Réfection de toiture avec changement de matériaux : **DP**

Auvent, préau :

< 5m² : **aucune formalité**

< 20m² : **DP**

> 20m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation :

< 5m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

< 20m² : **DP**

PISCINE

< 10m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**

< 100m² ouverte : **DP**

< 100m² avec couverture < 1.80m de haut : **DP**

> 100m² et/ou de haut et/ou local technique > 20m² : **PC**

CABANE, ABRI DE JARDIN :

< 5m² : **aucune formalité**

< 20m² : **DP**

> 20m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FACADE, RAVALEMENT : DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES :

< 5m² : **aucune formalité**

< 40m² : **DP**

> 40m² : **PC**

CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (béton ou bois) :

Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**

Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m² : **aucune formalité**

Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 20m² : **DP**

Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou > 20m² : **PC**

PORTAIL, CLÔTURE : DP

GARAGE

< 5m² : **aucune formalité**

< 20m² : **DP**

> 20m² : **PC**

Transformation de garage en habitat quelle que soit la surface : **DP**

Dans le cadre d'un permis de construire :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150m².
- Pour une extension supérieure à 20m², il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Informations supplémentaires et imprimés téléchargeables sur Service-Public.fr



La saison estivale terminée a dû comme à son habitude être riche en anecdotes, en souvenirs pour tous les usagers.

Tous auront à cœur, comme la municipalité, de remercier et de féliciter l'équipe portuaire pour leur abnégation et leur professionnalisme.



PORT DU CHATELET

Merci à Mélisande, Jeanne, Briec, nos émérites passeurs, pour avoir véhiculé sans aucun encombre, ni aucun accident les nombreux plaisanciers et vieux loups de mer.

Merci aussi à Patrick, le gestionnaire du port qui veille au grain et qui sait toujours trouver une alternative à chaque problème.

La saison estivale affiche une occupation maximale des mouillages, il faut reconnaître que la météo a été des plus clémentes.

Pour l'année prochaine, le conseil portuaire a décidé d'augmenter les tarifs des mouillages à la Houle :

- Navire de moins de 9 mètres + 4 €
- Navire de plus de 9 mètres + 7€

De plus, un nouveau moteur a été commandé pour remplacer l'ancien qui donnait des signes de faiblesse.

Enfin, la commission des mouillages, qui est chargée de l'étude des demandes et de l'attribution des places sera composée de 2 élus municipaux et du gestionnaire du port. Des travaux de maintenances et de réparations sur la cale sont prévus et devraient être réalisés au cours de l'année prochaine.



PORT DE LA HOULE CAUSSEUL

L'ouverture du camping municipal de la Manchette a démarré sur les « chapeaux de roues » le 1^{er} avril 2022.

La priorité était d'installer une borne de vidange pour les camping-cars, de plus en plus nombreux dans l'enceinte du camping, cela a été très rapidement effectué grâce aux services techniques de la commune.

Proposer un service de restauration était la seconde priorité. Avec les gérants du camping et la policière municipale, nous avons travaillé sur le projet d'installer des Food trucks différents tous les jours. Ce service quotidien était également accessible aux personnes extérieures au camping et permettait de déguster entre autres des glaces, des boissons, des desserts, ... ainsi que des plats chauds (pizzas, pâtes fraîches, moules frites, galettes, brochettes ou rougail...). À consommer sur place, grâce à l'aménagement du site avec bancs et tables, ou chez soi ! Cette opération a reçu un franc succès et l'expérience sera à renouveler l'an prochain.

Le troisième objectif était de réaliser des animations durant les mois de juillet et d'août.

Il y en a eu quelques-unes comme des cours de Gym douce ou de danses bretonnes donnés par des résidents, les 2 kermesses organisées par l'association des mobil home ainsi que le concert VL Summer Tour soutenu par la Mairie. Ces activités ont, elles aussi, rencontré un vrai succès auprès de la population.

Une fois la saison terminée est venu l'heure du bilan :

• **+ 26 % de recettes par rapport à l'an passé.**

Cela s'explique par la fin du COVID mais également par la nouvelle attractivité de notre région.

Il faut donc maintenant fidéliser cette nouvelle clientèle et conserver les habitués qui viennent depuis plusieurs décennies et qui font de notre camping municipal un camping familial et accueillant.

• **Le camping a obtenu le label rando-vélo** courant juillet. Celui-ci nous obligeait à fournir un service de dépannage vélo ; nous avons donc créé un partenariat avec Saint Cast Aventure (loueur de vélo sur la commune).

Fin août, nous avons également renouvelé pour 5 ans **le classement Atout France 3 étoiles** du camping.

• Au cours de l'été, nous avons constaté que nos tarifs étaient nettement en dessous des tarifs pratiqués par les différents campings municipaux de la région. La commission camping qui s'est réunie le 9 novembre a donc décidé de les revoir à la hausse pour la saison 2023.

• Enfin, Jérôme et Virginie, nos gérants, ont pris la décision de quitter le camping pour aller vers des perspectives de carrières différentes où de nouveaux défis les attendent.

Après un recrutement lancé dès le mois de juillet, les nouveaux gérants arriveront courant janvier où nous aurons le plaisir de vous les présenter et leur souhaiter la bienvenue.

Pour conclure, la préparation de la saison 2023 démarre, avec de nouveaux gérants et de nouvelles idées.



Nouvelle dynamique pour la rentrée scolaire



De gauche à droite : Emmanuelle d'Enquin, Sylvie Diez, Corinne Lemarchand, Virginie Le Grand-Hendrickx.

C'est avec une nouvelle équipe d'enseignants avec qui l'école a ouvert ses portes en musique le jour de la rentrée aux élèves de l'École publique. L'association des parents d'élèves avait préparé pour l'occasion une collation, pour un temps d'échange et de partage entre les familles, les élèves, l'équipe enseignante et les élus avant de rentrer en classe.

L'équipe enseignante est composée de Madame D'Enquin nouvellement nommée dans la classe de CE2-CM1-CM2, Madame Lemarchand déjà présente depuis 4 ans mais qui a repris la classe de CP-CE1-CE2 et Madame Le Grand Hendrickx arrivant sur le poste de direction et la classe de maternelle.



L'équipe a cœur de remettre la priorité à la lecture et aux fondamentaux des programmes afin de préparer au mieux les élèves à l'entrée au collège, tout en utilisant une pédagogie innovante sous forme d'ateliers de manipulation et d'assise diverses proposées aux enfants pour leur permettre de travailler dans une ambiance sereine et adaptée à chaque particularité.

Les classes élémentaires ont eu le privilège d'inaugurer le château du Guildo le 16 septembre à la suite du projet réalisé en 2021-2022 avec les classes de l'école.

Les classes élémentaires ont également été retenues par le service public des eaux de Saint Malo pour participer aux animations offertes sur l'eau, les CP-CE1-CE2 auront plusieurs interventions intitulées : « Le Frémur m'a dit » et la classe de CE2-CM1-CM2 sera sur le : « Le robinet m'a dit ».

La classe de maternelle n'a pas été retenue cette année mais elle participera à un projet « Danse contemporaine ».

Nous avons recommencé les séances de cinéma pour chacune des classes et un cycle piscine de 12 séances est en cours pour les CP-CE1-CE2.

Nous avons commencé un cycle de 3 jours de

danse contemporaine de création avec les maternelles appelé "BOUM recreative qui s'étalera jusqu'en janvier et qui se clôtura par une petite représentation devant les parents.

Les maternelles ont également participé à un atelier de découverte du monde sur le goût. Quatre ateliers ont été proposés : goût, cuisine, arts visuels et jeux. Et pour finir, le 1^{er} et 2 décembre, tous les élèves de l'école ont bénéficié d'un spectacle pour Noël offert par l'APE où les élèves ont participé au spectacle par des expériences : les cycles 3 vont participer au thème sur l'énergie, les cycle 2 sur les 4 éléments et les maternelles sur les saisons.

D'autres sorties et animations au sein des classes se rajouteront au fil de cette nouvelle année scolaire.



Les bons moments de l'APEAEP

Je peux pas, j'ai fête de l'école...

Quel est le point commun entre Morgane, Olivier, Cyril, Pervenche, Nicolas, Chloe, Nathalie et Olivia ? Des stands pour faire plaisir aux enfants ! Entre la pêche à ligne, le tir au but, le maquillage, le chamboul'tout, les dés ou la pêche aux canards, il y en avait pour tous les goûts ! Les adultes n'étaient pas en reste grâce au concours de palets de Maxime et le fabuleux panier garni de Steph'. Avec 50 lots et plus de 1000 tickets vendus par les enfants, la tombola a offert un moment de suspens et de rigolade grâce à l'animation de Matthieu et à la générosité des commerçants et artisans. La soirée quant à elle fut très festive malgré l'orage grâce à Anne, Marine, Pierre, Bertrand, Kévin et Delphine. Merci à tous pour ces bons moments !



Je peux pas, j'ai rentrée des classes...

Cette rentrée a permis le retour du traditionnel café d'accueil aux parents. Ce moment ponctué par la musique de M. et Mme Guichard, a été l'occasion de rencontrer les nouvelles enseignantes, les nouveaux parents d'élèves et tous se retrouver pour accompagner nos enfants !

Je peux pas, j'ai assemblée générale...

Une réunion qui termine à l'heure ? Demandez à Coline ! Notre secrétaire adjointe a animé l'AG d'une main de maître, expliquant le rôle et le fonctionnement de l'asso et illustrant la présentation de la nouvelle directrice de l'école. Emmanuel, trésorier adjoint, a présenté le bilan financier et Chloe, secrétaire, le bilan moral. Une fois ces 2 bilans validés et les membres démissionnaires évoqués, place au vote ! Un nouveau bureau s'est installé et s'est même enrichi de 3 membres (merci Marion, Morgane et Anne) !

Je peux pas, j'ai ateliers de Noël...

La créativité des enfants ? Sans limite ! Au cours de 2 mercredis, l'APEAEP a proposé aux enfants de venir créer des objets qui seront vendus au marché de Noël. Morgane a ressorti la machine à coudre pour les tours de cou et chouchous, Valentin a dégainé la visseuse pour les nichoirs et les tire-bottes, Olivia a découpé ses plus beaux papiers pour les suspensions, Maud a divagué ses plus belles encres pour les carnets, Chloé a récidivé avec les décorations et Frédérique a proposé ses chamallows en brochettes ! Grâce à l'aide de Françoise, Anaïg et Nicolas, enfants et parents ont passé un bon moment...



La suite des aventures de l'APEAEP, au prochain Jaguen !

Présidente : Delphine Le Page (maman de Melen, CE2)

Vice président : Cyril Bansard (papa de Soä, CE1)

Trésorier : Emmanuel Folinais (papa de Fleur, CE1)

Trésorier adjoint : Valentin Léon (papa de Charlie, CP et de Mahaut, MS)

Secrétaire : Chloe Berteaux (maman d'Hélène, CM1)

Secrétaire adjointe : Coline Ravinet (maman de Hugo, GS)

Pour nous joindre : parentsdeleves2stjacut@gmail.com



ENVIRONNEMENT

« Chaque geste compte » !

Agir ensemble pour éviter les risques de pénurie « Faire des économies choisies plutôt que des coupures subies » !

L'état a fixé un objectif auquel tout le monde doit prendre part : baisser de 10% notre consommation énergétique d'ici 2024. Des efforts collectifs sont indispensables pour éviter le gaspillage et prioriser les dépenses.

AUDIT ÉNERGÉTIQUE

La Mairie de Saint-Jacut s'inscrit dans cette dynamique et a recourt depuis 2012 au service de Conseil en Énergie Partagé (CEP) proposé par le service Climat Énergie de Dinan Agglomération. Nos locaux communaux sont devenus trop énergivores de par leur ancienneté. Le fait que nous ayons un groupement de bâtiments situés sur la même unité foncière, nous soumet au dispositif éco-énergie tertiaire qui impose une réduction de 60% des consommations énergétiques d'ici 2050.

Bâtiments étudiés : Mairie / École / Garderie / Logement au-dessus de la Mairie / Logement communal (ancienne gendarmerie) / Bâtiment de la Poste intégrant les logements au-dessus / Salle polyvalente

Afin d'identifier et de chiffrer de manière précise les travaux d'améliorations thermiques envisageables à court, moyen et long terme, **la commune a décidé de faire réaliser un audit énergétique auprès d'un bureau d'étude thermique.**

Séance du Conseil Municipal du 30/11/2022- Informations diverses

AGIR À COURT TERME

Des actions immédiates :

- **Réduction de la durée d'éclairage public :** la consommation d'électricité liée à l'éclairage public représente en moyenne 30% des dépenses d'électricité d'une collectivité (source ADEME).

Nous avons donc réduit la durée de l'éclairage public : extinction le soir à 22h et allumage le matin à 6h30. Par ailleurs, toutes modifications ou rénovations des luminaires public feront l'objet d'une étude approfondie pour l'utilisation de matériel le moins énergivore possible.

RAPPEL : Décret d'octobre 2022 sur l'obligation pour les entreprises d'éteindre les enseignes et publicités lumineuses entre 1h et 6h.

- **Réduction des illuminations de Noël :** la commune a décidé de garder un esprit de Noël en mettant des décorations de Noël cependant il y en aura moins ! L'entrée de ville, la grande rue à hauteur des commerces ainsi que l'école ont été illuminées.

L'économie engendrée sera de 60 % soit 319 KWh au lieu de 815 KWh.

Nous avons également opté pour une politique de location des décorations afin de réduire les coûts tout en disposant d'un matériel récent à LED.

Selon l'ADEME, le remplacement généralisé des motifs à lampes à incandescence par des motifs à lampes basse consommation permet ainsi d'économiser jusqu'à 95% des consommations électriques liées aux illuminations de Noël.

La réduction du temps d'éclairage a aussi été calé sur celui de l'éclairage public.

- **Réduction du chauffage des bâtiments public :** activation tardive du chauffage (après les vacances de la Toussaint) et baisse du thermostat. Nous réfléchissons également à l'installation de dispositifs de régulation des températures.

DES ORIENTATIONS :

La commission urbanisme de Saint-Jacut de la mer incite lors des dépôts de permis en Mairie à l'installation de récupérateur d'eau de pluie, des capteurs solaires thermiques et de composteurs pour les biodéchets qui devront être valorisés à partir du 1^{er} janvier 2024.

Dinan Agglomération met à disposition un espace France Rénov' financé par l'ADEME et la Région Bretagne où vous pouvez bénéficier de conseils neutres et gratuits pour vos travaux de rénovation énergétique.

- Travaux d'économie d'énergie (isolation, ventilation, chauffage, eau chaude)
- Construction

- Énergies renouvelables
- Analyse des devis
- Travaux d'adaptation liés à la perte d'autonomie ou au handicap
- Aides financières nationales et locales mobilisables

Où s'adresser ? Espace conseil France Rénov' – 8 bd Simone Veil – 22100 DINAN / Tél : 02 96 87 42 44
Des permanences délocalisées dans les maisons intercommunales de Broons, Matignon, Caulnes, Plancoët et la mairie de Plouasne sont mises en place par le conseiller de l'Espace conseil France Rénov'. Rdv au 02 96 87 42 44

CONSOMMONS RAISONABLEMENT

« **Un éco-geste est un geste simple et banal de la vie de tous les jours comme aller au travail, faire la cuisine, se laver, jardiner, faire ses courses, un geste que chacun de nous peut faire afin de diminuer la pollution et améliorer son environnement.** »

Des exemples concrets :

- baisser le chauffage de 20° à 19° = moins 7% de consommation d'énergie
- laver son linge à 30°C = 2 fois moins d'énergie qu'un lavage à 60°C
- couvrir les casseroles pendant la cuisson = 4 fois moins d'électricité ou de gaz consommés

Comment lutter contre les frelons asiatiques ?



Comment le reconnaître ?

Frelon asiatique (taille réelle 3 cm), Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

Le frelon asiatique, prédateur de nos abeilles, se différencie de son cousin européen par sa taille plus petite, ses pattes jaunes et ses couleurs plus foncées.

Deux moyens de lutte

Le piégeage des fondatrices

Le principe est de capturer le plus grand nombre de femelles fécondées, capables de construire un nid et de développer une nouvelle colonie. Le piégeage s'effectue sur deux périodes : de mai à juin et de septembre à novembre.

La destruction des nids

• Le nid primaire

Vulnérable aux intempéries, il est toujours placé sous abri (cabanon, préau, hangar...). Ce nid n'abrite que quelques sujets.

• Le nid secondaire

La colonie grossissant de jour en jour, cette dernière quitte le nid primaire pour construire un nid secondaire imperméable capable d'accueillir plusieurs milliers d'individus. Ce nid réalisé par les ouvrières est généralement situé à la cime d'un arbre. Fin août, la colonie atteint son pic d'activité et le nid sa taille maximale.

La destruction des nids doit être réalisée par des professionnels.

Quelle est la marche à suivre si vous découvrez un nid ?



Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez-le à la mairie qui sollicitera l'intervention de Dinan Agglomération. Une entreprise spécialisée interviendra dans les plus brefs délais. Un produit insecticide sera injecté à l'intérieur de nid pour détruire ouvrières et reine. Dinan

Agglomération prendra à sa charge 50% et votre commune prendra à sa charge les 50% restants des frais engagés.

Le coût de la destruction d'un nid peut varier entre 80 € et 170 € si l'opération est réalisée au sol mais peut être nettement majorée si l'accès est difficile et si l'intervention d'une nacelle est nécessaire.

Où s'adresser ? à la mairie, 3 rue du Châtelet.

Quelles actions mène la mairie ?

Depuis des années les services techniques pose des pièges sur le domaine public afin de capturer les nids primaires (23 sur l'ensemble de notre territoire), les services ont ainsi détruit 25 nids cette année. (10 nids primaire et 15 nids secondaires).

Un groupement de personnes se réunit pour compléter le dispositif dans les propriétés, ainsi l'ensemble de la commune sera couverte par des pièges.

Pour les personnes intéressées prendre contact avec la mairie.

Parc naturel régional



Près de 1000 personnes se sont promenées le 9 octobre dernier dans les jardins de l'Abbaye pour participer à la première fête de patrimoine du futur Parc naturel régional Vallée de la Rance Côte d'Émeraude attendu pour début 2024.



Organisée par Cœur Émeraude en collaboration avec Village-Rivages et la Mairie de Saint-Jacut, cette journée se voulait festive et pédagogique avec comme thématique : « bien manger, bien vivre en Rance / Côte d'Émeraude ».

De nombreuses associations patrimoniales et culturelles du territoire étaient présentes aux côtés des producteurs locaux : un programme bien rythmé entre expositions, conférences, animations, concerts, dégustations et visites guidées de pêcheries et des parcs de bouchots de la baie. L'Association des mobil-homes tenait un point de restaurant sucré / salé et une buvette.





Comment fonctionnent le classement en Parc Naturel Régional ?

Il est classé par décret par l'État.
Les communes du futur parc doivent organiser un projet concerté de développement durable : le classement en PNR se justifie pour des territoires dont l'intérêt patrimonial est remarquable pour la région mais doit aussi comporter suffisamment d'éléments reconnus au niveau national et/ou international.

Quelle est la mission du Parc Naturel Régional ?

Un Parc naturel régional a pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager.

Comment se crée un Parc Naturel Régional ?

La politique est initiée, négociée, voulue et mise en œuvre par les élus locaux. Les conseils régionaux et conseils généraux sont les principaux financeurs des Parcs naturels régionaux.

Parcs naturels régionaux en Bretagne

Le réseau français est constitué de 58 parcs nationaux régionaux.

La Bretagne compte actuellement 2 parcs :

- PNR d'Armorique créé en 1969 : 1^{er} parc créé en Bretagne et second en France
 - PNR du Golfe du Morbihan créé en 2014
- Et notre futur PNR Rance Emeraude attendu pour 2024.

Des patrimoines remarquables

« Comme tous les parcs naturels régionaux, les territoires des parcs bretons abritent une diversité de paysages, de patrimoines bâtis, naturels et culturels. La forme péninsulaire de la région, leur confère un caractère maritime et une continuité terre - mer que n'ont pas la plupart des parcs. Les deux parcs bretons accueillent des sites classés et des sites inscrits, des sites patrimoniaux remarquables en milieu urbain et des réserves naturelles. »

Source : Bretagne environnement

Saint Jacut Environnement

Les adhérents de Saint Jacut Environnement ont été très sollicités ces derniers mois. Après la cueillette des Algues, en mai, encadrée par Jacqueline pour le plus grand plaisir de tous, une grande opération de sensibilisation sur les règles de la pêche à pied s'est déroulée le 14 août pendant les grandes marées. Les adhérents de SJE, vêtus de leurs gilets verts, ont arpenté les plages et l'estran des Haas, à la Pointe du Chevet, pour informer les pêcheurs à pied sur les zostères où il est interdit d'aller, la taille et le nombre de coquillages autorisés, les outils à utiliser et la protection de l'estran en général. Les touristes, comme les pêcheurs à pied locaux ont beaucoup apprécié.

Cette opération a été renouvelée à plus grande échelle lors des grandes marées de septembre. Nous avons pu compter sur la collaboration de l'Office Français de la Biodiversité et des agents de Cœur Emeraude, grâce à une action conjointe avec Lancieux. Nous étions nombreux sur les plages de la presqu'île pour sensibiliser les pêcheurs à pied comme cela avait été fait en août mais aussi pour participer au comptage national des pêcheurs à pied.

Mais la mission de Saint Jacut Environnement n'est pas seulement la protection de la faune marine et de l'estran. En effet, pendant l'été, le projet d'un jardin partagé a pris forme. Diverses rencontres ont eu lieu pour aboutir à une convention signée entre la Direction de l'Abbaye et les co-présidents de Saint Jacut Environnement. Par cette convention, l'Abbaye met à la disposition de SJE et donc de ses adhérents, ses jardins pour en faire un jardin collectif dit « Jardin partagé ». Le conseil d'administration de SJE a rédigé une charte et un règlement intérieur pour que le fonctionnement de ce jardin soit le plus efficace et le plus convivial possible. L'inauguration du Jardin donnera lieu à un moment festif de rencontres et d'échanges début décembre.

Saint Jacut Environnement était présent les 15 et 16 octobre, lors du Festival de l'Ecologie organisé par l'Abbaye. Des membres de SJE ont proposé des randonnées sur le sentier côtier et sur l'estran pour les participants du Festival. Un stand nous a permis de présenter l'association, parler de nos différentes actions et accueillir de nouveaux adhérents, tout en participant aux tables rondes et ateliers proposés dans le cadre du festival : un week-end très enrichissant.

Enfin, le 29 octobre, nous avons pu renouer avec l'opération « Ramassage du Goémon à l'ancienne » qui n'avait pas pu avoir lieu pour cause de pandémie les deux dernières années. Monsieur Guy Prigent, nous a proposé en matinée à l'Abbaye une conférence vraiment passionnante sur la tradition goémonière en Bretagne. Un pique-nique en commun a rassemblé un grand nombre de participants avant de se mettre au travail. Tout l'après-midi, les courageux participants étaient sur la grève pour remplir de goémon un tombereau tiré par un attelage de quatre chevaux. Une bonne partie du goémon a été portée à l'Abbaye pour amender notre futur jardin et un gros tas de goémon a été laissé sur le parking des Haas afin que les intéressés puissent se servir. Un goûter offert par SJE, a clôturé cette belle journée.

Depuis début novembre une douzaine d'adhérents intéressés par le Jardin Partagé se retrouve une à deux matinées par semaine pour nettoyer et préparer une première parcelle. Il sera décidé collectivement des plantations à faire et des aménagements à apporter.

Si vous êtes intéressés par cette activité de jardinage collectif, n'hésitez pas à contacter Lionel au 0661247638 ou contactez nous saintjacutenvironnement@gmail.com
<http://www.saintjacutenvironnement.com>
<https://www.facebook.com/SaintJacutEnvironnement>

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses-cours



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés

uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

Le virus de l'influenza aviaire circule chez les oiseaux marins.

Ce virus n'est pas transmissible à l'homme mais il peut affecter les oiseaux domestiques. Il représente donc un risque pour l'élevage avicole

Le public doit éviter tout contact avec les oiseaux sauvages y compris les plumes et les déjections. Si vous trouvez un oiseau mort, ne le touchez pas et ne le déplacez pas. Signalez tout oiseau trouvé mort à la mairie ou à l'office français de la biodiversité au 02 96 33 01 71 ou par courriel à sd22@ofb.gouv.fr



L'Atelier du Châtelet

L'équipe de l'Atelier du Châtelet vous souhaite une belle année 2023, toute en couleurs.

BANANES, PANIERS BENTO, LAMPES en voiles peintes ou dessinées, ... Ça bouillonne dans l'Atelier venez découvrir par vous-même !

Pour la deuxième année, à l'Atelier on crée... & on sort aussi des murs, en particulier pour belles créations avec les enfants : fresques dans des écoles pour Anne-Sophie Beaupied & décors de spectacles en voiles lors avec PAULINE ADL.

A bientôt !

Les Juméliaux

Après notre voyage en 2019, et avec une année de retard, nous avons enfin pu accueillir nos amis gallois au printemps, l'occasion de réjouissances et de visites, de nouvelles amitiés et de complicités renouvelées.

Le comité de jumelage Les Juméliaux, association par délégation municipale et dès lors, à destination de tous les habitants de notre presqu'île, organise son Assemblée Générale publique comme il se doit, à laquelle toutes et tous sont bienvenu.e.s :

Le dimanche 12 février
à la salle polyvalente à 15h

Venez nombreux parler des projets, donner vos idées et préparer le prochain échange.

We need you !



Le Club du Livre

Bibliothèque associative

5, rue de l'Abbaye

22 750 SAINT-JACUT-DE-LA-MER

Permanence tous les vendredis et samedis, de 10h00 à 12h00.

Adhésion annuelle familiale 12,00€

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Liliane

PROCHOWNIK, la présidente au 07 68 14 74 57,

liliane.prochownik@gmail.com

Facebook : Le Club du Livre de Saint Jacut de la Mer





Dans l'atelier de Valérie
Sonnier (août 2022)



Margaux Janisset et Briec Maire
(septembre 2022)



Les collégiens dans l'atelier de Briec
Maire (octobre 2022)



Margaux Janisset dans son atelier
(octobre 2022)



Résidences d'artistes

Durant l'été 2022, les APM-Résidences d'artistes ont mis à disposition, les ateliers à des artistes installés dans la région.

Habitante de Saint-Jacut et Paris, **Valérie Sonnier** a investi l'atelier, afin de préparer son exposition personnelle à la Maison Victor Hugo (Paris) qui a ouvert à l'automne dans le cadre de Nuit Blanche. Elle a pu réaliser de grands formats en peinture, poursuivre sa pratique du dessin et de la photographie.

Thibault Rabiller, domicilié à Beaussais-sur-Mer (Plessix-Balissou) a créé de nouvelles œuvres grâce à des recherches autour de la matière en peinture et sculpture.

Le samedi 27 août, les artistes ont accroché leurs œuvres dans les ateliers et nous avons accueilli plus d'une centaine de personnes.

Margaux Janisset et **Briec Maire** sont arrivés en résidence le 12 septembre. Ils se sont installés dans les ateliers des APM à la Résidence SNCF et sont hébergés dans l'appartement situé dans l'ancien presbytère. Ils ont pu découvrir la presqu'île depuis la mer et naviguer jusqu'aux Ebihens, en embarquant à plusieurs reprises, à bord du bateau d'Alain Bachelot. Une bonne dose d'inspiration pour les deux artistes peintres.

Margaux Janisset est née à Saint-Etienne, elle vit actuellement à Rennes. Elle réalise des peintures, à partir de gestes liés à des expériences avec l'espace, la lumière, et l'eau.

Briec Maire est né à Lannion, il vit actuellement à Paris. Ses peintures nous transportent dans des compositions artificielles et ambiguës, mêlant l'anodin et l'énigmatique.

Ils ouvriront les portes de leurs ateliers le samedi 12 novembre lors des portes ouvertes et présenteront leurs œuvres finalisées aux Halles à Saint-Briac-sur-Mer du 7 au 15 décembre.

Ils ont collaboré avec les résident.e.s de la SNCF autour d'un atelier de pratiques artistiques après une rencontre dans les ateliers. Les élèves du collège de Créhen, sont venus les rencontrer dans leurs ateliers. Les artistes iront en classe pour expérimenter autour de la peinture.

En janvier 2023, nous recevrons en résidence Ainaz NOSRAT (née en 1986 à Téhéran en Iran, elle vit et travaille à Strasbourg) et Assoukrou AKE (né en 1995 à Bonoua, Côte d'Ivoire, vit et travaille à Paris) pour trois mois de résidence.

Ils ouvriront leurs ateliers lors des portes ouvertes qui se tiendront le samedi 25 février 2023 de 14h30 à 18h.

Mathilde Guyon

APM / Résidences d'artistes

Association Les Ateliers du Plessix-Madec

Saint-Jacut-de-la-Mer

www.ateliersduplessixmadeuc.com

[@apm_residencesdartistes](https://www.instagram.com/apm_residencesdartistes)

Presqu'île en poésie

Saint Jacut de la Mer, un village en poésie...
C'est ce que proposait encore cette année notre association lors de la cinquième édition de son festival « la houle des mots » consacré à la thématique des Archipels. Le public fut nombreux au rendez-vous et semble-t-il satisfait du programme proposé (25 événements sur trois jours). Un aperçu de ce joyeux événement est disponible sur notre site et sur notre page facebook. Merci à Marie-Lou Rollet-Girard pour sa réalisation.
Ce festival serait impossible à réaliser sans le coup de main des nombreuses associations jaguines et des bénévoles que nous remercions infiniment.
« La houle des mots » rassemble aussi et c'est tant mieux.

Presqu'île en poésie prépare déjà une nouvelle édition qui aura lieu les 28, 29, et 30 juillet 2023.
« La houle des cimes, arbres de vie pour retisser des liens avec la nature » en sera la thématique. Une commission artistique présidée par le poète Alexis Gloaguen, ami fidèle du festival, a été constituée. Elle a pour mission de proposer une programmation rassemblant poètes, conférenciers, éditeurs, musiciens et plasticiens, tous de concert avec le thème retenu.

Mais notre activité ne s'arrête pas à l'organisation du festival. Chaque mois, nous intervenons dans les tavernes du village en proposant nos apéros-poétiques qui mêlent poésie, chant et musique. Voici l'agenda des prochains :

- 16 décembre, *l'enfance*.
- 27 janvier, *la rue*.
- 24 février, *le pont*.
- 24 mars, *Frontières, thème du Printemps des Poètes*.
- 28 avril, *l'ignorance*.
- 26 mai, *la différence*.
- 23 juin, *poèmes en liberté*.

Les lieux restent à définir en accord avec les propriétaires des bars du village. Vous les trouverez sur notre site presquileenpoesie.org en temps utile. A noter que le 24 mars, nous organisons une soirée spéciale pour honorer **Le Printemps des Poètes**. Nous vous rappelons que l'accès à ces apéros est libre. Vous pouvez y venir pour lire vos propres textes ou ceux d'auteurs, écouter tout simplement...

Le bureau de L'Association Presqu'île en poésie.



LES AUTRES CONQUERANTS

*Comme un vol de bernaches
Prêt pour la migration,
De Saint Jacut, des environs
Ils quittaient leurs attaches
N'en pouvant plus de lutter
Pour leur pain journalier.
La mer ne tenant ses promesses,
Par leurs choix astreints
Mousses et marins,
Ignorant la rudesse
Pour pêcher la morue,
Partaient asservir des mers inconnues.*

Rêve ou utopie de matelot...

*...Au-delà des flots sombres,
Il plongeait son regard
Revoyait les fantômes
Agitant leurs mouchoirs
Des larmes plein les yeux
Murmurant les adieux.*

*Avant de sombrer chaque soir,
Pleurant sur l'humide grabat,
Il dessinait dans sa mémoire
L'enfant qu'il ne connaissait pas.
Il attendait impatiemment
Cet hypothétique retour
Le cœur rempli de tant d'amour
Mais redoutait l'instant
Où, posant pieds sur terre
Chancelant du quotidien roulis,
Stoïque les yeux sur ses jambières
Parce que, depuis trop longtemps parti
Parce que, trop las hirsute et barbu
De ses aînés ne serait reconnu.*

Louise Montagne - mai 2018

Village-rivages



Village-rivages s'enracine dans le paysage patrimonial et culturel du territoire :

Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2022, ce sont 2200 adultes et 368 enfants qui ont visité la maison du Pêcheur, contre 1100 adultes et 184 enfants pour l'année 2021.

Sur la même période, 204 personnes ont activé la lecture des QR codes permettant une visite du circuit de découverte en awdéclenchement étant impossible à chiffrer.

Environ 50 personnes ont découvert ce circuit lors d'un accompagnement au cours de l'été.

Cette progression est le résultat d'une dynamique qui s'est développée sur plusieurs axes :

- un partenariat signé avec l'Office de Tourisme Dinan/CapFréhel,
- une communication régulière de nos horaires d'ouverture et de nos activités auprès des différents acteurs de la presqu'île (Abbaye, Maison SNCF, camping, O.T.),
- un travail de valorisation de Village-rivages auprès de Dinan Agglo et de Cœur Emeraude, structure en charge de la mise en œuvre du futur Parc Naturel Régional Vallée de la Rance/Côte d'Emeraude, dont la « naissance » est attendue pour début 2024.
- la présence de deux saisonnières à plein temps pendant l'été, prises en charge financièrement par la commune.

Plusieurs animations au cours de l'été ont également contribué à accroître la visibilité de la maison du Pêcheur et à inscrire Village-rivages comme acteur patrimonial et culturel du territoire :

- les expositions des peintres Hans-Georg Bohler et Louis Guillard, tous deux amoureux de la presqu'île,
- la représentation théâtrale « Désiré » par la compagnie Cheap Cie,
- les 2 séances de présentation de fabrication de paniers en osier par Alain Paitry,
- la présentation des "Vénus des Ebihens" (statuettes votives gallo-romaines), lors des Journées européennes du patrimoine des 17 et 18 septembre, en partenariat avec l'Abbaye de Saint Jacut de la mer.



La Fête des Patrimoines, le 9 octobre, à l'Abbaye de Saint Jacut de la mer, a clôturé cette saison.

Organisée en prélude au futur PNR par Cœur Emeraude, en partenariat avec Village-rivages, l'Abbaye et la commune, elle a été, dans une ambiance familiale et festive, un moment d'information, de partage et d'échanges entre le millier de visiteurs et les associations et producteurs locaux du territoire.

Nous profitons de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidés à la préparation et à l'animation de cette belle journée. Pour 2023, l'association souhaite se développer :

- En proposant de nouvelles animations patrimoniales et culturelles, tant au sein de la maison du Pêcheur que « hors les murs »,
- En continuant d'enrichir le contenu de la maison du pêcheur. Un court-métrage sur la vie de la presqu'île au cours de la 1^{ère} moitié du XX^e siècle est ainsi en projet,
- En s'inscrivant dans la dynamique du Parc Naturel Régional, en tant que membre de la Commission Patrimoines de Cœur Emeraude.

Les co-présidents



SPORT ET LOISIRS

Le Club de la presqu'île

Les activités du 2^e semestre 2022 :

Comme d'habitude, le scrabble duplicate ainsi que la marche du mardi, se sont déroulés tout l'été.

Dès la rentrée du 8 septembre nos activités hebdomadaires ont repris au Centre Culturel :

- scrabble en duplicate, le mardi à 14 h
- scrabble classique et belote, le jeudi à 14 h
- marche, le mardi à 9 h 30 (environ 1 h à allure modérée)

et nous avons retrouvé nos activités ponctuelles de fin d'année au Centre Culturel :

- le jeudi 24 novembre : Téléthon ouvert à tous, adhérents ou non (jeux de scrabble classique et belote)
- le jeudi 15 décembre : Assemblée générale du Club à l'Abbaye à 11 h, suivie d'un repas dans les locaux, puis jeux habituels au Centre Culturel.

A noter, d'autre part, les activités organisées par la Fédération Générations Mouvement :

- lundi 10 octobre au matin : réunion du Conseil d'administration de Rance Arguenon (regroupant les clubs Générations Mouvement du secteur), à la Salle des lieux de rencontres de Ploubalay
- lundi 17 octobre après-midi : réunion d'automne à Hénanbihen
- lundi 7 novembre : spectacle « Celtes de tous pays ».

Les dates des événements de début 2023 (galette des rois de janvier et crêpes de février) n'étaient pas encore arrêtées au moment de la remise de cet article.

TELETHON – Belote et scrabble classique, jeudi 24 novembre 2022

Ces tournois, ouverts à tous, ont rassemblé cette année 22 joueurs de belote et 7 de scrabble classique.

Leur participation, augmentée de celle de donateurs supplémentaires, a permis de réunir la somme de 201 euros qui sera prochainement remise officiellement à l'A.F.M.

Une après-midi bien conviviale.

Merci à toutes et à tous.

Pour tout renseignement : Jacqueline Méneç 02 96 27 79 28.

Exposition « OUVRAGES DE DAMES », dimanche 27 novembre 2022

Pour cette 6^{ème} édition, douze exposantes, habituées ou nouvelles, venues de : Créhen, Lancieux, Pleurtuit, Ploubalay, St-Cast, St-Jacut-de-la-Mer, St-Lormel, St-Lunaire et St-Méloir-des-Bois, ont participé à cette journée en présentant leurs ouvrages de broderie, dentelle aux fuseaux, patchwork, tricot.

Près de 100 visiteurs, admiratifs et curieux de leur savoir-faire, ont beaucoup échangé avec ces passionnées, avec un plaisir partagé.

Une bien agréable journée.



Le club nautique

Le club nautique de Saint-Jacut vient d'achever sa belle saison 2022. La saison sportive a été animée par de nombreuses régates départementales, régionales et nationales. A ce titre, trois coureurs ont été sélectionnés et ont participé au championnat de France de planche à voile : Eteyl Charrier-Soquet, Othime Reis et Léopold Brisedou. Ce dernier a couru pour les championnats d'Europe de windfoil (planche à voile sur foil) à la Toussaint organisés par l'école nationale de voile de Quiberon.

Nous avons de plus un jeune équipage en J80 (petit bateau habitable de régate) qui a participé au championnat départemental ainsi qu'au championnat d'Europe organisé par le centre nautique de Saint-Cast. Cet équipage est constitué de quatre jeunes : Claire Huet, Louis Bourhis, Adam Pillard, Antoine Huet.

Tout ce petit monde a été superbement coaché par Nolan Douet nouvellement en CDI dans notre club.

Le club connaît quelques départs de salariés, Marius Grégoire et Guillain Woestyn nous ont quittés au mois de septembre. Par conséquent, le club recrute un voire deux moniteurs pour l'année 2023. La saison estivale fût bonne après les fortes hausses dues au Covid 19 sur les précédentes saisons. Le club se stabilise en 2022 ce qui est bon signe pour l'avenir.

Notre nouvelle activité wingfoil (planche avec foil + aile gonflée directement dans les mains) est en plein boum. Le matériel évolue sans cesse et le club fait l'effort de le renouveler sans cesse pour vous proposer le matériel dernier cri.

L'activité scolaire (école primaire du territoire de Dinan Agglomération) connaît une forte hausse. Nous sommes désormais limités par des vestiaires trop petits pour accueillir des classes toujours plus grandes et plus nombreuses. Cette activité est faite pour faire profiter un maximum d'enfants du territoire aux activités nautiques à des prix des plus abordables.

Au plaisir de vous accueillir nous vous souhaitons une bonne année 2023.



Ça roule pour la Pétanque Jaguine

Tous les après-midis, du lundi au samedi, les amateurs de pétanque peuvent pratiquer leur sport favori sur les 18 terrains du boulo-drome de la place Charles Bettaux, même par mauvais temps, grâce aux 4 terrains couverts. "Le club compte actuellement 72 adhérents et nous accueillons bien volontiers tous ceux qui voudraient se joindre à nous, même ceux qui n'ont jamais pratiqué la pétanque, explique Bernard Gras, le président. L'activité permet de renforcer le lien social, sans esprit de compétition, en toute convivialité."

Tous les vendredis d'été, le club organise un tournoi ouvert à tous, adhérents ou non, organisé en triplettes formées. Une manifestation qui peut rassembler une vingtaine d'équipes, soit une soixantaine de joueurs. Depuis une dizaine d'années, la Pétanque Jaguine participe au challenge hivernal de la Côte d'Emeraude. Une compétition amicale qui réunit les clubs de La Richardais, Plouër-sur-Rance, Saint-Lunaire, Cancale, Lancieux et bien sûr Saint-Jacut. Des rencontres qui permettent aux jaguens de s'affronter amicalement aux joueurs des 5 autres clubs, le mercredi, avec une formule "aller-retour". Le samedi 3 décembre, le club a organisé, comme chaque année, une journée pétanque au profit du Téléthon. A l'issue de cette rencontre amicale, un chèque de 200 € a été remis à l'antenne locale de l'AFM Téléthon.

Les manifestations à venir

13 janvier 2023 : vœux et galette des rois

14 février : Saint-Valentin et concours en triplettes

3 juin : fête des mères et concours en extérieur

17 juin : fête des pères et concours en extérieur

juillet, août et septembre: concours open, chaque vendredi après-midi en triplettes formées

26 août : assemblée générale et repas



Le bureau de la Pétanque Jaguine

Présidents d'honneur :

Claude Mélec et Edgar Paies

Président : Bernard Gras

Secrétaires :

Régine Prévert et Jacques Roux (adjoint)

Trésoriers :

Michel Vergne et Guy Bachelot (adjoint)

Contact : chaque jour, à partir de 14 h, place Charles Bettaux.

Adhésion : 17 €/an.

Comité des fêtes

Fête des Ebihens : l'équipe du comité des fêtes assurait les traditionnelles galettes saucisses et crêpes avant le départ de la randonnée nocturne.

Malgré la forte chaleur au premier vide greniers et la pluie au second nous avons eu des exposants nombreux, mais moins de visiteurs.

La fête des Ebihens a eu un succès au-delà de nos espérances, la promenade nocturne aux flambeaux a eu une participation exceptionnelle,

La fête du Village a eu du succès malgré l'absence du feu de joie et du feu d'artifice à cause de la sécheresse.

L'an prochain il est prévu un vide greniers le 23 Juillet 2023 et le 20 Aout 2023, la fête du village le 6 Aout 2023, la fête des Ebihens le 11 Aout 2023.

Nous remercions tous les bénévoles ainsi que le personnel communal et la policière municipale qui ont contribué à la réussite de nos manifestations et tout le public qui est venu en nombre à nos manifestations.

Le Comité des Fêtes souhaite à tous une bonne et heureuse année 2023



La fanfare de Saint-Jacut

Une tempête de joie

La fanfare fête bientôt ses deux ans, avec toujours autant de bonne humeur. Nous sommes maintenant 10 musiciens de talent. Une année 2022 riche en événements, (tour de Bretagne cycliste, fête de la musique à la Paillotte et place Landouar, portes ouvertes à la maison SNCF, forum des associations, festival de poésie, bal du 14 juillet, animation soirée à la Guinguette, ...), Nous profitons de la pause hivernale pour tricoter notre poncho, mais aussi pour préparer de nouveaux morceaux, pour votre bonheur, (et le nôtre).

Rejoignez-nous avec votre instrument.

Hervé, 07 81 24 26 50



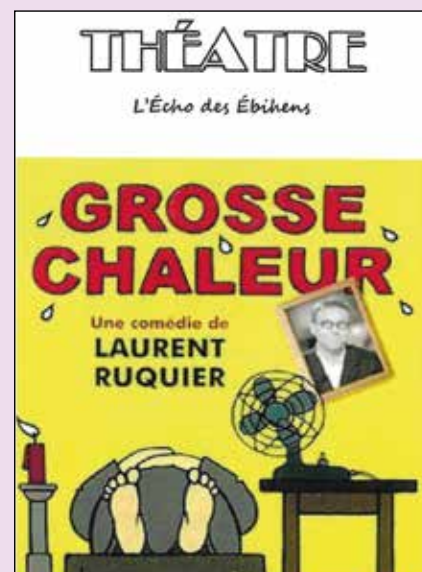
L'écho des Ebihens

Salle des Fêtes

à Saint-Jacut de la Mer

Samedi 25 mars à 20h30

Dimanche 26 mars à 15h00



Saint-Jacut Relais Services



Plus de 30 bénévoles rendent gratuitement des petits services aux habitants de la commune. Nous vous aidons à changer une ampoule ou une roue de voiture, à faire quelques courses dans les commerces du bourg, à vous guider ou dépatouiller en informatique. Nous vous aidons à rentrer du

bois ou transporter un petit meuble, à remplir un document ou à rechercher des renseignements administratifs.

Nous vous conduisons à un rendez-vous médical de proximité ou à la pharmacie.

Nous pouvons aider ponctuellement votre enfant sur des difficultés scolaires.

Alors si vous avez besoin d'un coup de main !

Nous réalisons des visites à domicile pour rompre l'isolement, nous pouvons faire de la lecture ou partager des jeux de société. Nous pouvons vous tenir compagnie le temps d'une balade ou vous accompagner pour prendre un bain de mer. Nous intervenons également auprès des résidents de l'EHPAD, de la maison SNCF ou de l'Abbaye pour animer des chants ou des jeux et pour se promener.

Contactez-nous : 07 49 75 11 27

E-mail : saintjacutrelaisservices@gmail.com

Répar toi-même



Depuis mai 2016, l'association *Répar toi-même* fonctionne et se développe sur le secteur.

RTM est une association qui a pour objectif la réutilisation du matériel et contre

l'obsolescence programmée ; Nous avons à ce jour deux lieux d'intervention

- Le site du magasin LEROY MERLIN à Pleurtuit, tous les 1^{er} et 3^e vendredis du mois, l'après midi de 15 à 18h.
- Le local de Ploubalay, prêté par la mairie et situé au cœur du bourg, dans les locaux de l'ancienne tannerie. La permanence y est assurée tous les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 09h à 12h.

Dans ce local RTM a installé son atelier avec tout le matériel ; des travaux ont été faits pour l'aménager et l'équiper. C'est un instrument de l'économie circulaire essentiel à la transition écologique.

Répar toi-même organise aussi des ateliers thématiques pour apprendre à ses adhérents à réparer eux même leur matériel par ex :Un atelier vélo, un atelier collage, un atelier électricité, recherche de pannes, utilisation d'un multimètre, etc. ces ateliers sont ouverts à tous et gratuits.

La cotisation annuelle est de 15 €.

Pour toute réparation, vous pouvez venir à l'une des permanences avec votre matériel et nous vous aiderons à le remettre en état (si les choses sont complexes, contactez nous par mail ou téléphone au préalable).

RTM est présent également dans les salons et les manifestations publiques dans la zone d'intervention qui

Nous avons ouvert un magasin gratuit à l'entrée du Bourg : La BOUTIK ETIK !

C'est une boutique sans argent où vous pouvez déposer des objets propres, en bon état et réutilisables par un autre (vaisselle, électroménager, jouets, vêtements homme, Femme, enfant.) et où vous pouvez en prendre librement. Chaque fois, entre 30 et 50 personnes (plus de 100 cet été) fréquentent notre BOUTIK et repartent avec un ou plusieurs objets... pourquoi pas vous ?

Elle est ouverte l'après-midi, les 1^{er} et 3^e Samedis de chaque mois.

2 Grande rue à l'entrée du bourg, à côté du Tralal'Art, en face de la maison SNCF.



englobe Dinard/Dinan/Plancoët. (Forum de CREHEN et de DINARD en septembre, atelier à YVIGNAC LA TOUR en novembre, etc.)

Nous avons cette année à deux reprises aidé la commune de Saint Jacut du Méné, qui souhaite ouvrir un atelier similaire. RTM fonctionne avec un comité d'animation composé d'une douzaine de réparateurs. Ces réparateurs prennent en charge les adhérents qui souhaitent de l'aide pour remettre en état leur matériel.

RTM a assuré 250 réparations durant l'année 2022 et continue sa progression. Les intéressés peuvent contacter l'association et venir aux permanences ou prendre RV pour les cas particuliers.

L'association recherche également des réparateurs pour assurer la diversité de la demande et étoffer son équipe.

Tel : 06 31 80 32 69

Mail : repartoimeme@gmail.com

Site : <http://www.repar-toi-meme.org>



Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un **auxiliaire de justice bénévole**. Son rôle est de **trouver une solution amiable à un différend** entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. **Le recours au conciliateur de justice est gratuit**. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Permanences

1^{er} mardi du mois 09h-12h : Mairie de Pleudihen-sur-Rance 02.96.83.20.20

2^e mardi du mois 09h-12h : Mairie de Plancoët 02.96.84.39.70

3^e mardi du mois 09h-12h : Mairie de Plouër-sur-Rance 02.96.89.10.00

4^e mardi du mois 09h-12h : Mairie de Ploubalay 02.96.82.60.60

Prendre rendez-vous à l'accueil de la Mairie concernée.



Certificat d'immatriculation



Carte grise

Attention aux démarches frauduleuses en ligne

Site officiel gouvernemental : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

ATTENTION aux sites frauduleux ressemblant aux sites gouvernementaux et proposant les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût plus élevé !

Le site officiel dispose d'un guide pour vos démarches ainsi qu'une information précise sur le prix et les étapes à suivre. **Si vous rencontrez des difficultés à effectuer votre demande via l'ANTS, orientez-vous vers un garagiste agréé par la préfecture.**

Carte nationale d'identité et passeport

Pour faire ou refaire sa **carte d'identité ou son passeport**, il faut **s'adresser à une commune équipée du dispositif numérique de recueil :**

Plancoët : 02 96 84 39 70

Beaussais-sur-Mer : 02 96 82 60 60

Matignon : 02 96 41 24 40

Dinan : 02 96 39 22 43

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées sur rendez-vous.

En raison des délais d'attente, il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : un service gratuit et rapide (moins de 10 minutes)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>

Renseignements sur le site : <http://cotes-darmor.pref.gouv.fr/Actualites/Nouvelles-modalites-pour-les-demandes-de-carte-nationale-d-identite>



Recensement des jeunes - JDC

Chaque jeune français doit se faire recenser en Mairie.

Documents nécessaires :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

PanneauPocket : plus de 1000 abonnés !

Depuis 2 ans maintenant, la mairie se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket. Aujourd'hui, la commune a dépassé les 1000 mobiles qui ont mis l'application en favori sur leur téléphone. Ce système simple et efficace prévient les administrés instantanément à chaque alerte et information de la Mairie, par une notification et un panneau d'alerte et d'information.

Le Réseau La Poste est le premier réseau de proximité humaine en France, avec plus de 17 000 points de contact. Dans ce contexte, le groupe La Poste est tenu de respecter un contrat de présence « postale territoriale ». Celui-ci est coconstruit par l'État, l'AMF (association des maires de France et des présidents d'intercommunalités) et le groupe La Poste. Renouvelé tous les trois ans, il fixe les règles de la mission d'aménagement et de développement du territoire de La Poste. La loi postale de 2005 définit une présence postale où 90% de la population d'un département doit avoir un point de contact La Poste à moins de 5km ou 20mn de son domicile. Nous sommes à 95,5% sur notre département.

Sur notre Commune, la population n'a pas évolué au regard du dernier recensement.

Le nombre de visites par jour au bureau de poste n'a fait que diminuer et la Poste en a profité pour adapter ses horaires en les diminuant progressivement...

FONCTIONNEMENT ACTUEL

■ FACTEUR GUICHETIER

Les facteurs guichetiers réalisent la complémentarité entre le guichet et la tournée de distribution.

Ils assurent les activités de guichet, d'accessibilité bancaire et de distribution.

Actuellement le service est ouvert 13h30 par semaine.

70% de l'activité postale de Saint-Jacut concerne la partie courrier et colis.

ÉVOLUTION DU BESOIN POSTAL

Deux nouveaux modèles de fonctionnement - **imposés** - ont été mis en place par La Poste dans de nombreuses communes.

L'Agence Communale gérée par les Mairies et le Relais Poste chez un commerçant permettent aux habitants d'effectuer leurs opérations postales courantes dans un lieu pratique où ils accèdent en même temps à d'autres services.

DISTRIBUTEUR À BILLETS (DAB)

Notre DAB (propriété et gestion par La Poste) connaît des baisses importantes de fréquentations dues essentiellement à nos fluctuations de population. « Chaque année, la Banque de France publie son rapport sur le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB). Cette année, et ce pour la 3^e

année consécutive, une baisse du nombre de DAB est observée. On compte désormais 47 853 DAB contre 48 831 en 2021 soit une différence de 978 distributeurs de billets supprimés sur toute la France. » (Source : Banque de France)

Notre particularité touristique fait de notre DAB un incontournable pour notre commune si nous souhaitons que nos commerces perdurent et que le quotidien des jaguens ne devienne problématique.

Suite au chantage de la Poste, nous avons dû nous résoudre à prendre la décision de faire évoluer la présence postale avant fin 2022 vers une agence communale ou un relais chez un commerçant afin d'assurer le maintien du distributeur (engagement écrit de la Poste).
Séance du Conseil Municipal du 20/11/2022 - Délibération n°2022 – 61
9 voix POUR, 1 ABSTENTION (M Robin), 2 votes CONTRE (Mme Goupy et Mme Jardin)

Certaines communes ont fait le choix de garder le facteur guichetier et d'installer leur propre distributeur de billets (DAB). Les municipalités font alors appel à Brink's ou Loomis,

deux transporteurs de fonds, qui proposent la location de "DAB". Mais cela a un coût évident pour les municipalités :

un investissement de 50 000 €HT pour le module de 8 m², auquel s'ajoute une redevance mensuelle de 1 000 €.

Nous avons également interrogé plusieurs banques qui n'ont pas souhaité installer de DAB à Saint-Jacut, le service étant non rentable.

QUELLES SOLUTIONS POUR SAINT-JACUT ?

La décision de faire un relais postal chez un commerçant afin de renforcer son activité et d'augmenter le temps d'ouverture a été prise dans un premier temps suite à la volonté des propriétaires du Huit à 8 d'élargir leurs services. Des écrits, des paroles et des actes de jaguens et de non jaguens ont mis fin à cette option et découragé les gérants.

La Mairie de Saint-Jacut consciente de l'importance du service postal pour les habitants de Saint-Jacut travaille avec le groupe La Poste sur une solution alternative d'Agence Communale.

Séance du Conseil Municipal du 20/12/2022 - Délibération n°2022 – 70
12 voix POUR, 1 ABSTENTION (M. Seret), 0 vote CONTRE



SITES OFFICIELS PRATIQUES AU SERVICE DU PUBLIC

Pré-plainte en ligne



- Déposer une plainte pour une atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un RDV est ensuite fixé avec l'usager pour signer la plainte.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Signalement sur internet



- Signaler tout contenus ou comportements illicites sur internet.
- Les tentatives d'escroqueries par internet sont traitées sur ce site jusqu'à l'ouverture de THESEE.

www.internet-signalement.gouv.fr

Trouver une brigade ou commissariat



- Localiser et contacter un service de police ou de gendarmerie assurant un accueil des victimes.

www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police

Connaître ses points restant sur le permis de conduire



- Télépoints : connaître le nombre de points restants sur son permis de conduire.

<https://tele7.interieur.gouv.fr/tlp/>

Brigade numérique gendarmerie



- Échanger par messagerie instantanée avec un gendarme, qui répond 24h/24 et 7/7 aux questions des usagers et peut les accompagner vers les téléservices ou vers les unités territoriales.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique



Rendez-vous en ligne

- Prendre rendez-vous en ligne avec une brigade de gendarmerie (pour un dépôt de plainte, une formalité administrative...). Service expérimenté dans les départements 35 et 45

<https://annuaire.service-public.fr/>

Djihadisme



- Signaler une situation inquiétante si un phénomène de radicalisation violente paraît menacer un membre de sa famille ou un proche (en particulier le cas d'un mineur risquant de rejoindre un mouvement radical violent à l'étranger).

0 800 005 696 Numéro vert gratuit en journée, formulaire hors heures ouvrables.

www.stop-djihadisme.gouv.fr

Fraude à la carte bancaire



- PERCEVAL : Les internautes signalent en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci, lorsqu'ils sont toujours en possession de leur carte.

Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès de sa banque.

psl.service-public.fr/mademarche/FCB/demarche

Violences sexuelles et sexistes



- Les internautes, victimes ou témoins de violences sexuelles et sexistes signalent les faits aux forces de sécurité intérieure.

• Offre un accompagnement personnalisé aux victimes vers les associations partenaires et les services d'enquête.

www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr



Tranquillité vacances



- Opération tranquillité vacances (OTV) : Les internautes se réinscrivent en ligne à OTV, afin que police et/ou gendarmerie veillent sur leur domicile en leur absence.



Escroqueries sur internet



- THESEE : Déposer une plainte en ligne pour les escroqueries commises sur internet (fausse petite annonce, faux site de vente en ligne, rançongiciel, hampeçonage, fausse romance...).



Inscription sur les listes électorales

Renseignements en Mairie

ou sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

ÉTAT CIVIL

Mariage :

Le 16/04/2022 : Isabelle TALBOT et Pascal RIOT

Le 28/05/2022 : Virginie MESLÉ et Yannick ALIX

Le 18/06/2022 : Cécile KOCZAN et Romain DUBOIS

Le 30/07/2022 : Guillaume MOLEINS et Liselotte LARUE

Le 27/08/2022 : Juliette MILLERET et Edgar CHWAT

Le 09/09/2022 : Anna PORTIER-FEUNTEUN et Raphaël MAISONNIER

Le 01/10/2022 : Sarah LEFEVRE et Jérémy HACQUARD

Naissance :

Le 04/05/2022 à SAINT-MALO : Albane PRÉAUX, fille de Solène LÉGAUT et de Jean-Roch PRÉAUX

Le 29/11/2022 à SAINT-MALO : Georges ZEILIGER, fils de Emmanuelle HAMON et Robin ZEILIGER

Le Règlement Général sur la Protection des Données encadre la diffusion d'informations d'état civil, la publication dans le bulletin municipal des naissances, mariages, décès n'est possible qu'après autorisation reçue lors de l'établissement de l'acte d'état civil ou à la demande des personnes, des familles concernées. Nous vous remercions pour votre compréhension.

CÉRÉMONIES

7 août, FFi, Forces Françaises de l'Intérieur



Hommage aux marins disparus

15 août, Hommage aux marins disparus en mer avec le traditionnel défilé des bateaux pavés et le dépôt de gerbe (biodégradable) en mer par Monsieur Le Maire en souvenir des disparus.



Armistice du 11 novembre 1918

11 novembre, Armistice du 11 novembre 1918 : nous remercions la présence d'un représentant de la marine nationale et de la gendarmerie nationale, ainsi que la participation des enfants de l'école de Saint-Jacut qui grâce à l'aide de Madame Virginie Le Grand-Hendrickx (Directrice de l'école publique) ont lu le poème « Le dormeur du Val » d'Arthur Rimbaud et accompagné Monsieur le Maire lors du dépôt des bouquets sur les 5 tombes de nos disparus présents dans l'ancien cimetière.



Le dormeur du val

*C'est un trou de verdure où chante une rivière,
flaccotant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.*

*Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort ; il est étendu dans l'herbe, sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.*

*Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme
Sourirait un enfant malade, il fait un somme :
Nature, berce-le chaudement : il a froid.*

*Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine,
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.*

Arthur Rimbaud

AU QUOTIDIEN

MAIRIE : 02 96 27 71 15

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le mercredi de 9h00 à 12h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00

et permanence téléphonique de 14h00 à 17h00

Email : mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr

La Poste : 3631

Lundi, jeudi, vendredi : 10h00 à 12h20

Mardi : 10h00 à 12h40

Mercredi : 11h00 à 12h20

Samedi : 9h30 à 12h00

Camping municipal de la Manchette

02 96 27 70 33 - <http://campingmunicipaldelamanchette.fr>

Ecole publique élémentaire : 02 96 27 71 88

Gestionnaire des ports : 06 29 31 09 00

EHPAD Les Tamaris : 02 96 27 77 97

Office de tourisme : 0 825 95 01 22

<https://www.dinan-capfrehel.com> -

infos@dinan-capfrehel.com

Défibrillateurs disponibles toute l'année : sur le mur extérieur de la mairie / à la maison de la mer (près du port de la Houle Causseul), au niveau de l'accueil à l'Abbaye et au camping municipal de la Manchette.

Juillet et août : au poste de secours, plage du Rougeret

Médecins – Cabinet médical 26 bis boulevard du Rougeret

Rdv au 02.21.61.00.61. ou sur doctolib - Consultations uniquement sur rendez-vous.

Pharmacie – bd du Rougeret, en face le cabinet médical :

02 96 27 76 27

Du 1^{er} juillet au 31 août : du lundi au vendredi 9h-13h et 14h-19h / le samedi 9h-12h30 et 14h-17h

Du 1^{er} septembre au 30 juin : du lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h-19h / le samedi 9h-12h30

Cabinets d'infirmiers :

• Saint Jacut de la mer : 06 76 41 00 17

• Ploubalay, commune de Beausais sur mer : 02 96 27 37 90

Numéro d'urgence EDF : 09 726 750 22

Signaler un équipement endommagé sur le réseau téléphonique : <https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home>

SAUR (eau potable) : 02 22 06 45 00

VEOLIA (assainissement collectif) : 09 69 32 35 29

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

(service assuré par Dinan agglomération) 02 96 87 14 14 - Email : dechets@dinan-agglomeration.fr

	Période hivernale	Petites vacances scolaires et ponts du mois de mai	Période estivale (juillet, août)
Bacs individuels	Lundi	Lundi	Lundi
Bacs collectifs à 4 roues	Lundi	Lundi, Jeudi	Lundi, jeudi, samedi
Colonnes aériennes	Mardi, vendredi	Mardi, vendredi	Lundi, mercredi, vendredi
Professionnels	Selon convention signée avec Dinan Agglomération		

Déchetterie de Plancoët

Du 1^{er} février au 31 octobre :

Lundi : 9h à 12h

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Jeudi : 14h à 18h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h00

Fermé le lundi après-midi, le jeudi matin,

le dimanche et les jours fériés, accès uniquement avec un badge à demander auprès de Dinan Agglomération

02 96 87 14 14 ou via leur site.

Objets trouvés Trop d'objets trouvés ne retrouvent pas leur propriétaire : pensez à contacter la Mairie !

Marché hebdomadaire : le vendredi matin, Place Landouar et Grande Rue

Abonnez-vous au bulletin municipal ! Nous rappelons que le Jaguen est distribué dans les boîtes aux lettres uniquement si la maison est occupée et les volets ouverts au moment de la distribution. Les boîtes aux lettres doivent être accessibles et identifiables. Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez vous abonner afin de recevoir votre bulletin municipal à votre domicile principal. Il est nécessaire de fournir à l'accueil de la mairie 4 timbres « 20 g » (le poids moyen d'un envoi est de 135g).

Autorisation des Travaux de bricolage et de jardinage

Jours ouvrables	8h30-12h	13h30-19h30
Samedi	9h-12h	15h-19h
Dimanche et jours fériés	10h-12h	

Les numéros en cas d'urgence

18 SAPEURS POMPIERS	17 POLICE GENDARMERIE	15 SAMU	112 APPEL D'URGENCE EN EUROPE	114 APPEL D'URGENCE POUR PERSONNES MUETTES, MALENTENDANTES	196 SECOURS EN MER
115 SAMU SOCIAL SECOURS AUX SANS ABRIS	119 ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	197 ALERTE ATTENTAT ALERTE ENLEVEMENT	3919 VIOLENCES FEMME INFO	02 99 59 22 22 CENTRE ANTI POISON	